



## UE 4 du DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion)

### Droit fiscal

RNCP35526BC04

## Accompagnement en matière fiscale d'un client

### Le programme de formation de l'UE 4 du DCG

La formation a pour objectif de faire valider le bloc de compétences 4 « Accompagnement en matière fiscale d'un client » par le candidat du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) de niveau 6, délivré par le Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

### Public visé

- Première étape de la filière expertise comptable, le DCG (Diplôme de Comptabilité et Gestion) est un diplôme d'Etat de grade Licence (Bac+3) délivrant les connaissances de base en droit, comptabilité, gestion et finance d'entreprise.
- Le DCG offre de nombreux débouchés tant dans les cabinets d'expertise comptable que dans les services juridiques, comptables ou de gestion d'entreprises
- Le DCG permet d'intégrer le marché du travail, mais constitue la première étape des études du DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion) puis le DEC (Diplôme d'Expert-Comptable).
- Le DCG est accessible aux candidats possédant le BAC. IL est divisé en 13 blocs de compétences ou unités d'enseignements (UE), il peut être préparé sur plusieurs années à temps plein ou en travaillant. L'obtention des 13 UE permet de valider le DCG.

### Pré requis :

Aucun

### Objectifs du programme de l'UE 4 du DCG

- Se former au droit fiscal
- Être capable de conseiller des entrepreneurs sur des questions fiscales
- Valider le bloc de compétences numéro 4 du DCG

### Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 4 types de ressources pédagogiques :

1. Trois parcours de e-learning comprenant au total 62 vidéos de formation enregistrées par 16 experts différents.
2. Trois examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours avec délivrance d'une note.
3. Un ouvrage pratique (DCG UE4 Droit fiscal en fiches et en schémas) sous format numérique conçu pour faciliter la compréhension et la mémorisation du droit fiscal.
4. Des exercices de préparation à l'examen de certification.

### **Contenu du programme de l'UE 4 du DCG**

3 parcours de e-learning enregistrés par des experts différents

- J'acquies les bases de la fiscalité – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je déclare et paie la TVA et les autres impôts – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'établis la liasse fiscale annuelle et paie l'impôt – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

### **Points fort de la formation de l'UE 4 du DCG**

Une formation complète mélangeant des modalités pédagogiques variées :

- E-learning réalisé par de nombreux experts du domaine, accessible 24h/24 pendant 3 mois.
- Validation des connaissances par des tests à la fin de chaque parcours de formation.
- Fourniture d'1 livre conçu pour faciliter la compréhension et la mémorisation, que vous conserverez à vie
- Mise à disposition des annales des précédentes années avec leur corrigé pour un entraînement personnel à l'épreuve de certification

### **TEMPS PROGRAMME DE FORMATION DE L'UE 4 DU DCG**

**Heures de e-learning :** 18 H

**Heures de tests de connaissances :** 3 H

**Préparation de la certification : réalisation des cas pratiques des annales des années précédentes et études des corrections :** 15 H

**Etude et compte rendu du livre numérique :** 40 H

**Temps total de formation :** 76 H

**DUREE DE PROGRAMME DE FORMATION :** 3 mois

### **Prix de la formation de l'UE 4 du DCG**

455 €, frais d'examen non inclus

### **Certification de l'UE 4 du DCG**

Epreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 3 heures.  
Coefficient : 1.  
14 crédits européens.

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir le détail de cette formation sur <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35526/>

#### **PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION**

**Organisme de formation :** [Demander les conditions de partenariat](#) – [commercial@forces.fr](mailto:commercial@forces.fr)

**Particulier ou entreprise :** [Demander un devis](#)

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur [pedagogie@laformationpourtous.com](mailto:pedagogie@laformationpourtous.com) (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

**WWW.FORCES-LMS.COM**

**Email : [commercial@forces.fr](mailto:commercial@forces.fr)**